

BIENVENUE

Séance d'information

13 février 2024



Entrée à l'école obligatoire



RÉCIT préscolaire



RÉCIT préscolaire

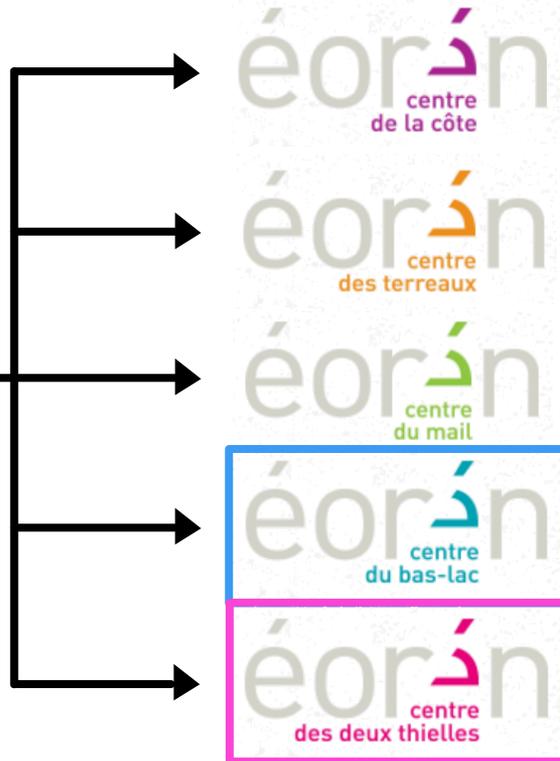
Table des matières

1. Le cercle scolaire, son organisation
2. Bienvenue à l'école obligatoire
3. Horaires
4. Activités durant les deux premières années du cycle 1
5. Évaluation
6. Santé, prévention et mesures d'aide ordinaire
7. Relations école-familles / entrée à l'école
8. En attendant la rentrée
9. Quelques dates à venir
10. Vos questions ?

1. Le cercle scolaire, son organisation



Composition du cercle scolaire de l'éorén



ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL DU CENTRE DU BAS-LAC

**SECRETARIAT
GÉNÉRAL DE L'ÉORÉN**

**COMITÉ SCOLAIRE
DE L'ÉORÉN**

**CONSEILLERS
COMMUNAUX**

Autorité scolaire de Centre

MME ANNE-CHRISTINE GIROD
Directrice de Centre
(années 1 à 11)

M. RAPHAËL BRISSAT
Directeur adjoint
(années 1 à 6)

M. THIERRY COLOMB
Directeur adjoint
(années 7 à 11)

**CORPS
ENSEIGNANT**
années 1 à 6

**SERVICE SOCIO-
ÉDUCATIF**
années 1 à 6
A. MIAZ

**SECRETARIAT
CYCLES 1 ET 2**
S. BEUCHAT

**CORPS
ENSEIGNANT**
années 7 à 11

**SERVICE SOCIO-
ÉDUCATIF**
années 7 à 11
C. LAZEYRAS

**SECRETARIAT
CYCLE 3 ET GÉNÉRAL**
C. MAILLARDET

OCOSP

Office cantonal de l'orientation
scolaire et professionnelle

Voici les collèges du Centre du Bas-Lac:



Collèges de Vigner, Saint-Blaise



Collège d'Enges

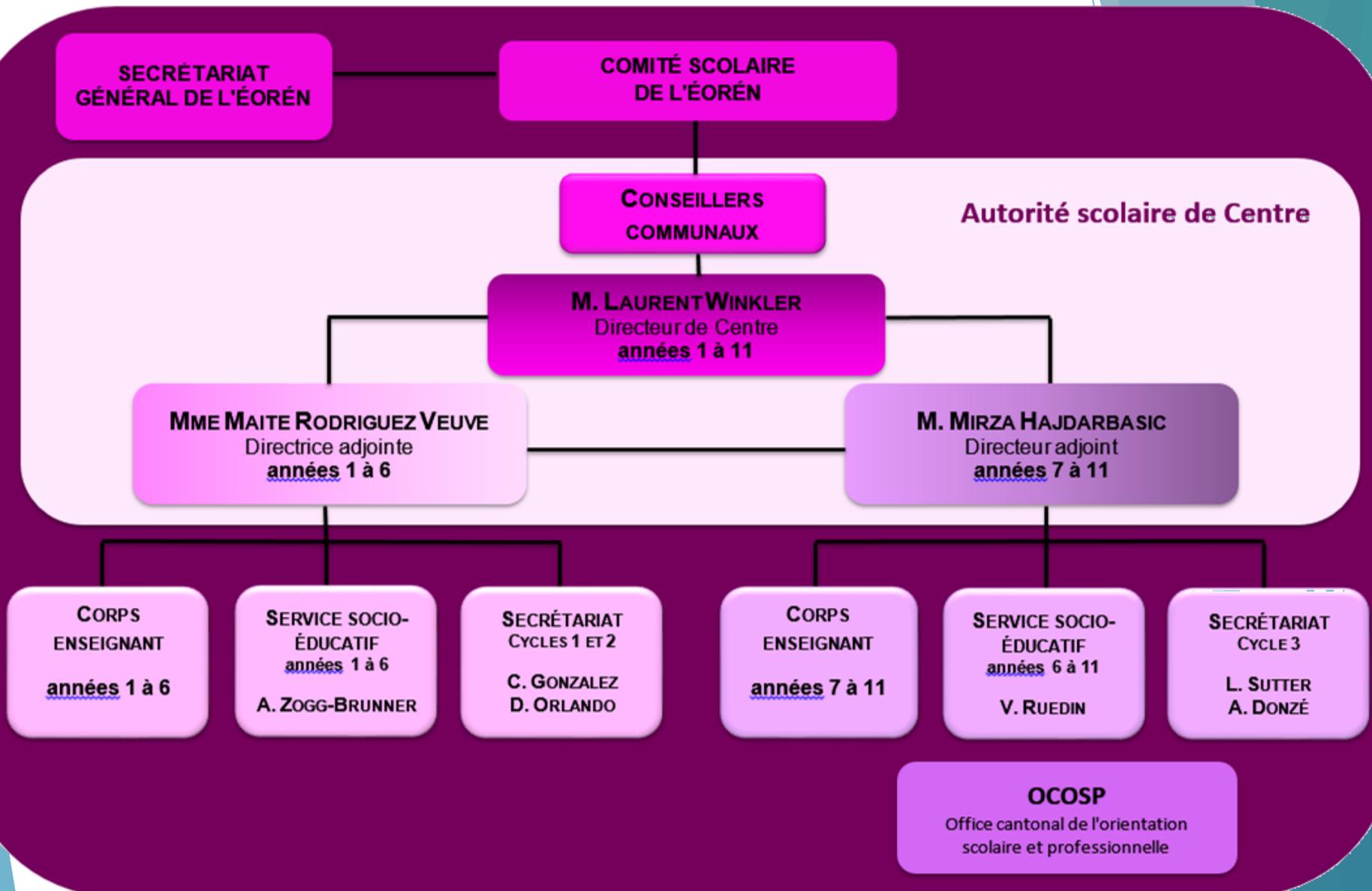


Collège de Wavre (La Tène)



Vieux collège, Marin (La Tène)

ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL DU CENTRE DES DEUX THIELLES (C2T)



Les collèges du Centre du C2T



Cornaux



Cressier



Lignières



Trèfle à 4,
Le Landeron

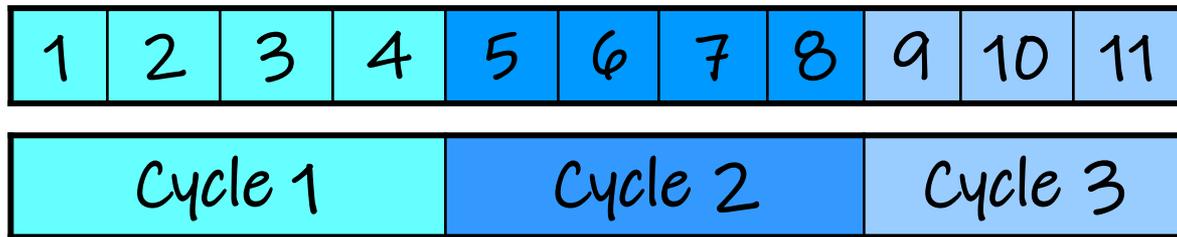
2. Bienvenue à l'école obligatoire



Entrée à l'école obligatoire

- L'école est obligatoire dès l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet
- Aucune anticipation possible
 - ✓ Report de scolarité possible
 - ✓ Avancement possible en cours de scolarité
- L'enfant va, en principe, dans l'école de son lieu d'habitation.
- Toutes les classes sont constituées d'enfants de 1^e et de 2^e années.

Organisation de l'école obligatoire



- Un plan d'études (PER) par région linguistique définit les domaines de la formation
- L'allemand est introduit en 5^e année
- L'anglais est introduit en 7^e année

Horaire général au cycle 1

Années	Périodes hebdomadaires
1 ^e	16
2 ^e	20
3 ^e	$26 + 1 \text{ (REX)} = 27$
4 ^e	$26 + 1 \text{ (REX)} = 27$

1 période = 45 minutes de cours

REX = Renforcement-Extension

Aménagement de la journée scolaire

 Horaires blocs \neq horaire continu

L'organisation du temps scolaire privilégie
la formule des périodes blocs

 Structures d'accueil (communes)

Il existe une offre appropriée de structures de jour.
Solutions adaptées au contexte local.

Horaire 1^e année

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15-9h00					
9h00-9h45					
10h10-10h55					
10h55-11h40					
13h45-14h30					
14h40-15h25					
15h25-16h10					

EXEMPLE

Horaire 2^e année

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15-9h00					
9h00-9h45					
10h10-10h55					
10h55-11h40					
13h45-14h30					
14h40-15h25					
15h25-16h10					

EXEMPLE

4. Activités durant les deux premières années du cycle 1



RÉCIT préscolaire



RÉCIT préscolaire

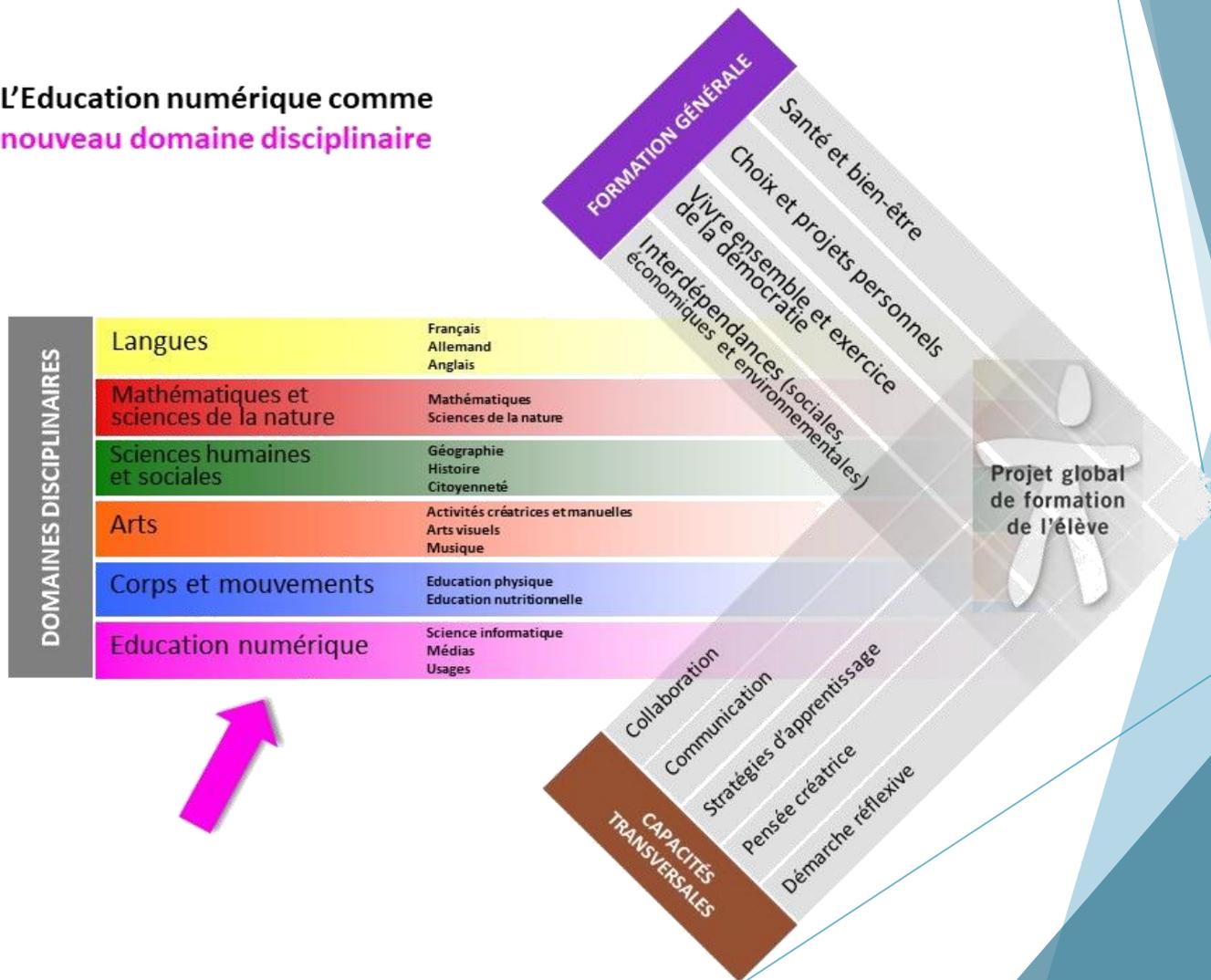
Film de M. Didier Thorens

Immersion
dans des classes de 12FR

Extrait vidéo

Domaines d'enseignement

L'Éducation numérique comme
nouveau domaine disciplinaire



FORMATION GÉNÉRALE



CAPACITÉS TRANSVERSALES



Langues

Mathématiques et sciences de la nature





RÉCIT préscolaire

Sciences humaines
et sociales

Arts

Corps et mouvements

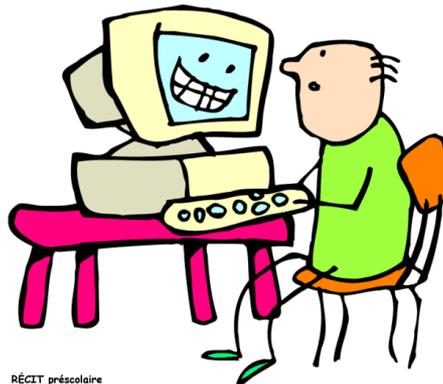
Education numérique



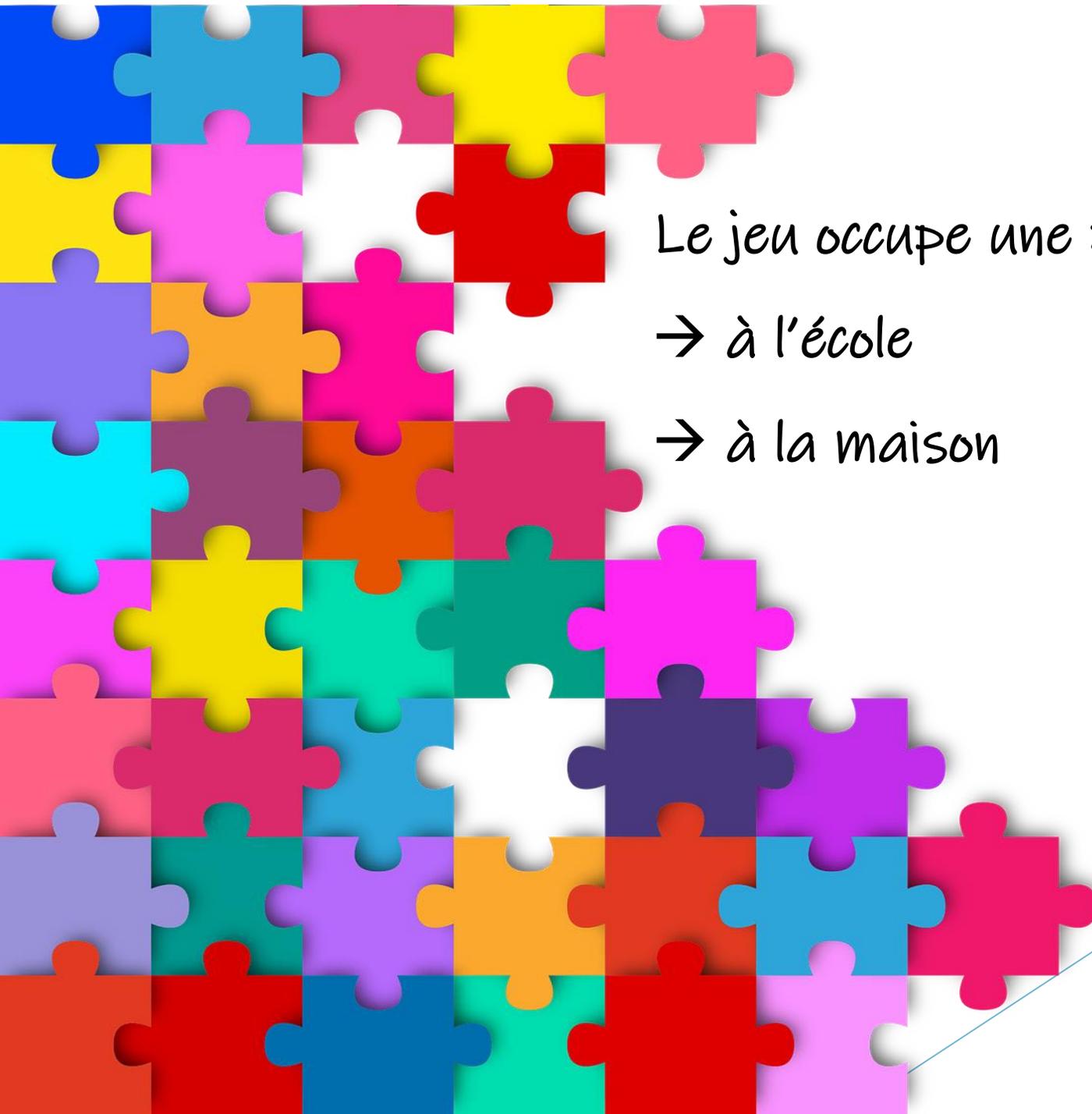
RÉCIT préscolaire



RÉCIT préscolaire



RÉCIT préscolaire



Le jeu occupe une place centrale

→ à l'école

→ à la maison



5. Évaluation



RÉCIT préscolaire

Buts

- ▶ Créer les liens indispensables entre l'école et la famille
- ▶ Informer les parents de la progression de leur enfant dans ses apprentissages (entretiens, cahiers d'activités qui passent de l'école à la maison,...)

Evaluation au cycle 1

- ▶ Recueil de traces
- ▶ Activités et apprentissages
- ▶ Entretien individuel et obligatoire
- ▶ Attestation de passage
en fin de 1^e et de 2^e années

6. Santé, prévention et mesures d'aide ordinaire



Service de Prévention et de Promotion de la Santé (SPPS) / éorén

► Pour le C2T

Médecins scolaires

Michael Moser
Vincent Freiburghaus

Infirmière scolaire



Fatos Konca

Médecin scolaire

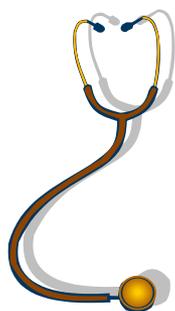


Catherine Bourban-Jirounek

Infirmière scolaire



Carine Escoffier



Carol Salvi

Gestion de la prophylaxie et des
dépietages dentaires
éorén



Rôle du service socio-éducatif (SSE)

Faciliter le lien entre école, familles et services parascolaires

▶ Offrir un lieu d'écoute, d'échange et de conciliation

Soutenir parents et enseignants dans leur tâches (sur mandat de la direction)

▶ Conseiller, informer, aiguiller

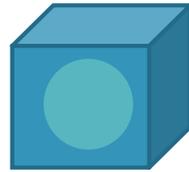
Dépister les difficultés et aider à la recherche de solutions

▶ Permettre l'épanouissement de l'enfant

Rappel: votre premier interlocuteur est et sera toujours l'enseignant·e de votre enfant.

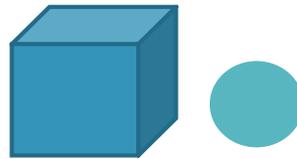
Mesures d'aide ordinaire

A. Organisées par l'école



- Appui socio-éducatif
- Soutien langagier
- Soutien par le mouvement
- Soutien pédagogique
- Mesures BEP (besoins éducatifs particuliers)
- Devoirs surveillés (l'organisation dépend de la Commune)

B. Services parascolaires



- Centre d'orthophonie ou orthophonistes indépendantes
- Centre de psychomotricité (CPM)
- Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea)
- Office de l'enseignement spécialisé (OES)
- Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
- Action éducative en milieu ouvert (AEMO)

Structures parascolaires au Bas-Lac

La Tène : structure d'accueil "Les Moussaillons"

Responsables: Mmes Isabelle Walther et Katia Manoukian

Contact : ☎ 032 756 02 36

Enges : "Les petits Enges"

Contact : ☎ 032 886 47 94

Saint-Blaise : structure parascolaire "L'Accueil"

Responsable: Mme Annabel De La Fuente

Contact : ☎ 032 753 38 14

Structures parascolaires au C2T

Cressier : structure d'accueil préscolaire *Tartine et Chocolat*
Responsable : Mme Aline Gerber
Contact : ☎ 032 757 11 65

Cressier : structure d'accueil parascolaire *L'Interlude*
Responsable : Mme Aline Gerber
Contact : ☎ 032 757 20 55

Cornaux : atelier/garderie *La Boule-de-Gomme*

Responsable : Mme Maude Donnet

Contact : ☎ 079 383 81 80

Cornaux : structure parascolaire *Rayon de soleil*

Responsable: Mme Patricia Boillat-Richard

Contact : ☎ 032 886 45 39

Lignières : atelier *Le Diablotin*

Responsable : Mme Marie-Ange Voisin

Contact : ☎ 032 751 45 02

Lignières : structure d'accueil parascolaire *Ratatouille*

Contact : ☎ 032 751 10 89

Le Landeron : atelier *Le Loupiot*

Responsable : Mme Mélanie Roselli

Contact : ☎ 079 347 58 18

Le Landeron : atelier *Les Latins*

Responsables : Mmes Mélanie Donzé et Fabienne Germain

Contact : ☎ 079 443 82 16 / 078 606 25 67

Le Landeron : structure d'accueil préscolaire *La Gazouille*

Responsable : Mme Marie-Josée Cambeiro

Contact : ☎ 032 751 58 58

Le Landeron : structure d'accueil parascolaire *Part'âges*

Responsable: Mme Angélique Bregnard

Contact : ☎ 032 545 30 65

Pédibus

- Encourager les trajets école-maison à pied, par tous les temps
- Sécurité aux abords de l'école
- ATE-Pédibus (Association Transport et Environnement)



APL (Association des Parents du Landeron)

Présidente : Mme Claudia Battistella

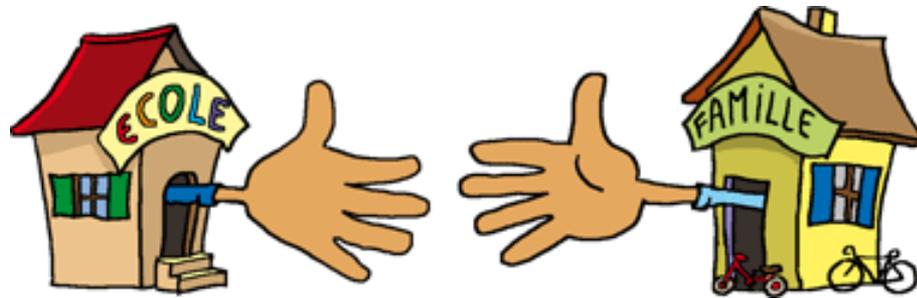
076 584 72 78 www.apl-landeron.ch

Cour de récréation

- ▶ Pendant les récréations, élèves restent dans la cour d'école
- ▶ Accès au périmètre scolaire non autorisé sur temps scolaire
- ▶ Alentours du collège: vigilance



7. Relations école-famille



www.rpn.ch/ecole-familles

Relations école-familles

- ▶ Privilégier contacts parents-enseignant.e.s
- ▶ Avertir l'école

Maladie ou rdv médical → enseignant.e

Déménagement → secrétariat

Demande de congés → selon directives de centre

Associations de parents au Bas-Lac

APE La Tène (Association des parents d'élèves de La Tène)

Présidente: Mme Sylvie Eigeldinger-Berthou

www.ape-latene.ch

☎ 079 376 78 75

secretariat@ape-latene.ch

APSB (Association des parents d'élèves de Saint-Blaise)

Contacts : Mme Valérie Oppliger

www.apsb.ch

☎ 079 819 41 93

info@apsb.ch

Association de parents au C2T

APL (Association des Parents du Landeron)

Présidente : Mme Claudia Battistella

www.apl-landeron.ch

☎ 076 584 72 78

info@apl-landeron.ch

Conseil d'Événements Scolaires = CESC

→ existe dans chaque village

Logiciel



- ▶ Moyen officiel de communication Ecole – Famille
- ▶ Pour se connecter:

<https://pronote.rpn.ch/c2t/>



<https://pronote.rpn.ch/baslac/>



- ▶ Possibilité de télécharger l'application PRONOTE sur votre smartphone
- ▶ Des informations supplémentaires sur le site de l'école

8. En attendant la rentrée...



Entrée à l'école

Feuillet sur vos chaises

*En vue de l'entrée en 1^e année
de votre enfant*

But: répondre à des questions de parents

Exemple:

*« Que faire avant l'entrée à l'école obligatoire
avec mon enfant, comment le préparer au mieux ? »*

Apprivoiser les écrans et grandir



Nous vous encourageons à accompagner
vos enfants sur le chemin
de l'usage des médias numériques

blogs.rpn.ch/preventic

*Avant 3 ans, la meilleure émission
c'est celle qu'il se crée lui-même !*



Source : Yapaka.be

*Avant 6 ans, la meilleure partie
c'est celle qu'il joue avec un vrai ballon !*



Source : Yapaka.be

Apprivoiser les écrans et grandir

3-6-9-12



Avant 3 ans
L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères

Jouez, parlez, arrêtez la télé



De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille



De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet



De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges



Après 12 ans
Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

« J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron
3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

Cette affiche peut être téléchargée sur <http://3-6-9-12.org/> ou <http://sergetisseron.com>

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les complines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiats, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Diffusons cette affiche.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.

Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

Site internet de l'école



<http://www.eoren.ch/secretariat-eoren/>

9. Quelques dates à venir



- ▶ **Novembre:** courrier d'inscription
- ▶ **Décembre:** retour des inscriptions
- ▶ **13 février 2024:** séance d'information
- ▶ **Mai-juin:** attribution de la classe
- ▶ **Fin juin:** portes ouvertes
- ▶ **19 août 2024:** rentrée des classes
- ▶ **Avant les vacances d'automne:** séances de parents

Merci de votre
attention !



10. Vos questions?



Merci de votre
participation !

